



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Rapport financier trimestriel du premier trimestre de 2023-2024

Au 30 juin 2023 (Non-audité)

Présenté au Bureau de la régie interne

Table des matières

Section 1 : vue d'ensemble	3
Section 2 : résumé à l'intention de la haute direction	3
Section 3 : information financière comparative	4
Résultats financiers des opérations par programme	4
Résultats financiers des opérations par catégorie de dépenses et de revenus.....	5
Budget annuel approuvé (autorisations)	6
Événements importants et contexte opérationnel actuel	7
Section 4 : annexes	8

Section 1 : vue d'ensemble

Le *Rapport financier trimestriel* est présenté au Bureau de régie interne (le Bureau) afin d'assurer une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs de l'exercice en cours avec ceux de l'exercice précédent.

Le présent rapport qui couvre la période de trois mois se terminant le 30 juin 2023, est préparé selon la comptabilité d'exercice, et comprend des estimations raisonnables.

Section 2 : résumé à l'intention de la haute direction

Au 30 juin 2023, les dépenses d'une année à l'autre ont augmenté de **9 M\$**, principalement en raison de l'inflation et des décisions antérieures du Bureau (voir l'annexe B) visant à soutenir l'augmentation des activités des députés et des coûts de transport, ainsi que des améliorations au chapitre de la sécurité et d'autres pressions opérationnelles.

Changements principaux par rapport à l'exercice précédent :

- les salaires et les avantages sociaux, qui sont principalement liés à l'augmentation du coût de la vie du programme des députés et des agents supérieurs de la Chambre et de la dotation des postes vacants pour l'administration de la Chambre;
- les transports et les télécommunications, principalement en raison d'une augmentation des coûts de transport (vols, taux de remboursement du kilométrage, hôtels, etc.);
- une diminution des réparations et de l'entretien en raison des délais de paiement dans le cadre du renouvellement du contrat de maintenance et d'assistance logicielle et informatique dans la cité parlementaire.

Au 30 juin, 92 % des fonds disponibles ont été alloués à des initiatives précises comme la transformation des procédures parlementaires, le cycle de vie de l'infrastructure des TI, le plan d'accessibilité de la Chambre, le Programme d'orientation des députés et le remplacement du nouveau Portail financier des députés.

L'Administration de la Chambre continuera de surveiller l'environnement actuel et, dans la mesure du possible, d'atténuer les risques grâce à de bonnes pratiques de planification et de gestion financière qui appuient les priorités stratégiques et une utilisation efficace des ressources.

L'Administration de la Chambre mène ses activités dans les limites de ses autorisations approuvées et il n'y a pas d'autres éléments importants préoccupants à porter à l'attention du Bureau.

Section 3 : information financière comparative

Résultats financiers des opérations par programme

Les coûts de fonctionnement nets au 30 juin 2023 s'élèvent à **167,5 M\$** par rapport à **158,5 M\$** à la même période l'an dernier, soit une augmentation globale de **9 M\$** ou **5,7 %**. Le tableau suivant présente la ventilation des coûts de fonctionnement nets par programme au 30 juin des exercices 2022-2023 et 2023-2024.

Tableau 1. Coût de fonctionnement net d'une année à l'autre par programme au 30 juin

(en milliers de dollars)

Programme	Résultats nets de 2023-2024	Résultats nets de 2022-2023	Écart (\$)	Écart (%)
Députés et agents supérieurs de la Chambre	76 705	70 544	6 161	8,7
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	1 265	553	712	128,7
Programme des députés et des agents supérieurs	77 970	71 097	6 873	9,7
Programme de l'Administration de la Chambre	63 547	61 415	2 133	3,5
Total des dépenses de fonctionnement nettes	141 517	132 512	9 005	6,8
Services reçus gratuitement*	26 032	26 032	-	-
Total des coûts de fonctionnement nets	167 549	158 544	9 005	5,7

Remarque : Les chiffres peuvent ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.

*Pour plus d'information sur les services reçus gratuitement, voir le tableau 2.

Résultats financiers des opérations par catégorie de dépenses et de revenus

Le tableau suivant présente les coûts de fonctionnement nets par catégorie de charges et de revenus au 30 juin de l'exercice 2023-2024 et montre une augmentation globale de **5,7 %** par rapport à l'exercice précédent.

Tableau 2. Coût de fonctionnement net d'une année à l'autre par catégorie de dépenses et de revenus au 30 juin

(en milliers de dollars)

Catégorie de dépenses et de revenus	Résultats nets de 2023-2024	Résultats nets de 2022-2023	Écart (\$)	Écart (%)
Salaires et avantages sociaux	108 170	102 029	6 141	6,0
Transport et télécommunications	11 315	7 788	3 526	45,3
Services professionnels et spéciaux	3 531	3 319	212	6,4
Locations et licences	7 103	7 668	(566)	(7,4)
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et accessoires	3 368	2 497	871	34,9
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 706	2 628	78	3,0
Services de publicité et d'impression	2 120	1 610	510	31,7
Amortissement des immobilisations corporelles	2 524	2 510	14	0,5
Réparations et entretien	1 172	2 964	(1 792)	(60,5)
Paiements de transfert aux associations internationales	239	322	(83)	(25,8)
Perte nette (gain net) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	8	(8)	(100,0)
Autres	175	140	36	25,5
Total des charges	142 422	133 484	8 939	6,7
Revenus				
Recouvrements de coûts	(66)	(528)	462	(87,5)
Services de restauration – ventes	(768)	(383)	(385)	100,5
Autres	(72)	(61)	(11)	17,5
Total des revenus	(905)	(972)	66	(6,8)
Total des charges de fonctionnement nettes	141 517	132 512	9 005	6,8
Autres dépenses: services reçus gratuitement				
Services d'installations	19 369	19 369	-	-
Part de l'employeur pour les régimes d'assurance-maladie et dentaire	6 613	6 613	-	-
Indemnités pour accident du travail	49	49	-	-
Total des autres charges	26 032	26 032	-	-
Coûts de fonctionnement net	167 549	158 544	9 005	5,7

Remarque : Les chiffres peuvent ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.

L'augmentation d'une année à l'autre de **9 M\$** est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- **Salaires et avantages sociaux** : principalement attribuable aux augmentations du coût de la vie pour les employés des députés, d'un plus grand nombre d'employés, de l'augmentation législative de l'indemnité de session et aux salaires supplémentaires des députés, conformément à la Loi sur le Parlement du Canada. Les augmentations pour l'Administration de la Chambre sont principalement attribuables à la dotation des postes vacants.
- **Transports et télécommunications** : augmentation des frais de déplacement engagés à l'appui des affaires des députés en raison d'une augmentation des coûts de transport (vols, taux de remboursement au kilomètre, hôtels, etc.), ainsi qu'une augmentation des dépenses associées à la 31e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Vancouver.
- **Services de publicité et d'impression** : augmentation principalement attribuable à l'utilisation accrue par les députés de la limite relevée des frais de publicité permanente (de 10 % à 20 %).
- **Réparations et entretien** : diminution des réparations et de l'entretien en raison des délais de paiement dans le cadre du renouvellement du contrat de maintenance et d'assistance logicielle et informatique dans la cité parlementaire.

Budget annuel approuvé (autorisations)

Les autorisations budgétaires annuelles approuvées de la Chambre pour 2023-2024 sont de **616,9 M\$**, ce qui représente une augmentation de **35,5 M\$** (6,1 %) par rapport à l'exercice précédent. La majeure partie de l'augmentation du budget net approuvé provient du programme des députés et des agents supérieurs de la Chambre et est principalement attribuable aux éléments suivants :

- l'allocation pour les baux de bureaux de circonscription (12,9 M\$);
- les augmentations du coût de la vie pour les budgets des députés et des agents supérieurs de la Chambre, y compris le compte des frais de déplacement officiel (11,8 M\$);
- le perfectionnement professionnel des employés de députés, d'agents supérieurs de la Chambre et des bureaux de recherche des caucus nationaux (BRCN) (1,9 M\$);
- l'indemnité de session et les salaires supplémentaires des députés (1,3 M\$).

Pour obtenir plus de détails sur les changements d'une année à l'autre par programme et par initiative, voir les annexes A et B respectivement.

Événements importants et contexte opérationnel actuel

Répercussions sur les tendances des dépenses

Inflation : En 2022-2023, les taux d'inflation ont été plus élevés que la moyenne, ce qui a eu une incidence sur les dépenses et la gestion des contrats avec les fournisseurs. L'Administration n'inclut pas les rajustements inflationnistes non salariaux dans le budget principal des dépenses, qui représenterait environ 0,9 M\$. L'Administration continue de surveiller et d'évaluer ces répercussions et demandera à obtenir des fonds supplémentaires au besoin.

L'indice des prix à la consommation (IPC) rajusté qui exclut les composantes volatiles, comme les fruits, les légumes, l'essence, le taux d'intérêt hypothécaires et les produits du tabac, est passé de 6,2 % en juin 2022 à 3,2 % à la fin de juin 2023. Malgré cette baisse globale, on observe encore des prix élevés dans certains secteurs comme l'alimentation et les voyages.

Défis liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale : La situation de la chaîne d'approvisionnement mondiale s'est améliorée depuis 2022-2023 et est proche de ses niveaux d'avant la pandémie. Cependant, il reste des difficultés dans le secteur de l'équipement informatique.

Difficultés de dotation : Comme de nombreuses organisations, la Chambre a de la difficulté à recruter et à maintenir en poste du personnel qualifié, compte tenu de la vive concurrence dans de nombreux secteurs d'emploi. Cette situation pourrait entraîner des retards dans les projets et le non-respect des priorités organisationnelles; la Chambre atténue donc ce risque grâce à de solides stratégies de recrutement et de planification de la relève, ainsi qu'à des processus et des outils de dotation plus efficaces.

Initiatives de transformation organisationnelle

Transformation des travaux parlementaires : La pandémie de COVID-19 a entraîné de nouvelles façons de travailler, et la Chambre a adopté des modèles de travail hybrides qui assurent une souplesse opérationnelle tout en maintenant les niveaux de prestation de services. Ces dernières années, l'Administration de la Chambre a transformé ses modèles de soutien et de fonctionnement, ainsi que sa technologie, pour offrir aux députés et aux Canadiens plus de façons de participer aux délibérations parlementaires et de les suivre virtuellement. Le 15 juin 2023, la Chambre a voté pour permettre aux députés de participer à distance aux débats et aux réunions des comités et de voter par voie électronique de façon permanente. On continuera de surveiller les changements aux tendances des dépenses et aux indicateurs de rendement, et des ajustements seront apportés au besoin.

Accessibilité : La Chambre a publié officiellement son Plan d'accessibilité 2023-2025 en décembre 2022. Préparé conformément à la Loi canadienne sur l'accessibilité, le plan décrit les mesures que la Chambre prendra pour recenser, éliminer et prévenir les obstacles qui limitent la participation pleine et égale des personnes en situation de handicap. Plus de 14 initiatives seront mises en œuvre d'ici décembre 2023 et 36 initiatives seront achevées d'ici décembre 2024 pour appuyer l'engagement de la Chambre à être un chef de file en matière d'accessibilité.

Amélioration de l'environnement de sécurité : En 2023-2024, on poursuivra diverses initiatives pour améliorer la sécurité des députés, amorcées en 2020-2021 et dans l'avenir.

Investissement dans l'infrastructure : L'investissement nécessaire pour moderniser et réhabiliter l'édifice du Centre dans le cadre de la Vision et du plan à long terme (VPLT) s'est poursuivi cette année. L'objectif est de fournir aux parlementaires des installations modernisées pour répondre à leurs besoins en matière de technologie, de radiodiffusion et de vidéoconférence, de sécurité physique, de cybersécurité, ainsi que d'accessibilité et de durabilité.

Section 4 : annexes

Annexe A. budget annuel approuvé (autorisations) par programme

Le tableau ci-dessous présente les autorisations approuvées par le Bureau pour un montant de **616,9 M\$** pour 2023-2024.

(en milliers de dollars)

Programme	Budget de 2023-2024	Budget de 2022-2023	Écart (\$)	Écart (%)
Députés et agents supérieurs	360 228	328 911	31 317	9,5
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	9 280	8 027	1 253	15,6
Programme des députés et des agents supérieurs	369 508	336 938	32 570	9,7
Programme d'Administration de la Chambre	247 388	244 443	2 945	1,2
Autorisations approuvées par le Bureau	616 896	581 381	35 515	6,1

Remarque : Les chiffres peuvent ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.

Annexe B. Changements d'une année à l'autre au budget annuel approuvé (autorisations) par initiative en date du 30 juin

(en milliers de dollars)

Description	Budget (\$)
Autorisations en fin d'exercice 2022-2023 (y compris les budgets supplémentaires des dépenses de 2022-2023)	581 381
Allocation pour les baux de bureaux de circonscription	12 898
Augmentations du coût de la vie pour les budgets des députés et des agents supérieurs de la Chambre, y compris le compte des frais de déplacement	11 775
Régimes d'avantages sociaux des employés	2 141
Perfectionnement professionnel des employés de députés, d'agents supérieurs de la Chambre et des bureaux de recherche des caucus nationaux	1 941
Renforcement de la sécurité des députés	1 395
Indemnité de session et rémunérations supplémentaires des députés	1 328
Augmentation économique approuvée pour certains employés de l'Administration de la Chambre	1 156
Plan d'accessibilité 2023-2025	749
Régimes de retraite des députés (comptes ARP et CRP)	400
Conférences et assemblées (OSCE, APF, OTAN, CPC)	445
Autre (y compris le supplément par électeur, le Programme de stage parlementaire, Soutien des activités des comités et la VPLT)	(69)
Budget supplémentaire des dépenses 2023-2024 par rapport à 2022-2023	1 356
Total du budget approuvé	616 896

Remarque : Les chiffres peuvent ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.